

tenue sous la présidence de Madame FÉMÉNIA, assisté(e)
de Madame BONHOMME et Madame HUCHETTE-DERANSY, Conseillères
En présence de Monsieur BORGET, Rapporteur public
Madame CHEMALI, Greffière

09 heures 05

02)

DOSSIER N° 2206924

RAPPORTEURE: Madame Jeannette FÉMÉNIA

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté en date du 22 avril 2022 par lequel le maire de la commune de Marcq-en-Baroeul a accordé un permis de construire concernant la réalisation d'un immeuble de 28 logements dont 9 logements sociaux et la démolition d'un local commercial (PC059XX)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	CABINET GEO AVOCATS (Cour)
	Monsieur X	CABINET GEO AVOCATS (Cour)
	Madame X	CABINET GEO AVOCATS (Cour)
	Madame X	CABINET GEO AVOCATS (Cour)
Défendeur	Madame X	CABINET GEO AVOCATS (Cour)
	COMMUNE DE MARCQ EN BAROEUL	MAIRE
	LOGER HABITAT	EDIFICES AVOCATS (Cour)

09 heures 05

03)	DOSSIER N° 2208192	RAPPORTEURE: Madame Jeannette FÉMÉNIA
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 19 mai 2022 par lequel le maire de la commune de Lezennes a accordé un permis de construire (PC059XX) pour la réhabilitation d'une ancienne ferme horticole, de son corps de ferme et de ses serres en 5 logements, 2 locaux de bureaux et un lieu de séminaire dédié aux vins d'honneur situé rue X à Lezennes cadastré AB X et de l'arrêté de permis de construire modificatif en date du 06 mars 2025 délivré par le maire de Lezennes, sous n° PC 059 XX.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X Madame X Monsieur X Madame X Monsieur X Madame X Monsieur X Madame X	Maître BODART Pierre-Etienne Maître BODART Pierre-Etienne
Défendeur	COMMUNE DE LEZENNES Monsieur X	SCP BIGNON LEBRAY & ASSOCIES Monsieur X
04)	DOSSIER N° 2208543	RAPPORTEURE: Madame Fabienne BONHOMME
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté en date du 24 mai 2022 par lequel le maire de la commune de Valenciennes ne s'est pas opposé à la déclaration préalable des travaux concernant la création de places de stationnement. DP059XX	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 141 AVENUE DE LIEGE	Maître DEREIGNAUCOURT Dimitri (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE VALENCIENNES Monsieur X	GOUTAL ALIBERT & ASSOCIES Monsieur X

09 heures 05

05)	DOSSIER N° 2302691	RAPPORTEURE: Madame Juliette HUCHETTE-DERANSY
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté en date du 4 octobre 2022 par lequel le maire de la commune de Croix a accordé un permis de construire concernant la construction un immeuble de 28 logements collectifs, garages et aménagements (PC059XX)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame X	SOCIETE D'AVOCATS VIVALDI (Cour)
Défendeur	Monsieur et Madame X COMMUNE DE CROIX SASU LOGER HABITAT	SOCIETE D'AVOCATS VIVALDI (Cour) SCP LONQUEUE-SAGALOVITSCH EGLIE-RICHTERS & ASSOCIES (Cour) EDIFICES AVOCATS (Cour)
06)	DOSSIER N° 2306969	RAPPORTEURE: Madame Fabienne BONHOMME
Titre de l'affaire	Demande une enquête complète sur la conformité de l'installation de l'antenne relais avec les normes et réglementations en vigueur et le déplacement de l'antenne relais vers un emplacement plus éloigné suite à déclaration préalable de travaux (DP059XX à, sis XX à Montigny en Ostrevant	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	COMMUNE DE MONTIGNY EN OSTREVENT	MAIRE
Intervenant	CELLNEX SOCIÉTÉ BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI KARIM (Cour) Maître HAMRI KARIM (Cour)
07)	DOSSIER N° 2311228	RAPPORTEURE: Madame Fabienne BONHOMME
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération du 3 juillet 2023 par laquelle la communauté de communes Pévèle Carembault a approuvé le projet du nouveau plan local d'urbanisme de Genech, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 17 août 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître JAMAIS Gauthier (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT	Maître DELGORGUE Juliette

09 heures 05

08)	DOSSIER N° 2311269	RAPPORTEURE: Madame Fabienne BONHOMME
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 16 octobre 2023 par lequel le maire de la commune de Marcq-en-Baroeul a accordé un permis de construire (PC059XX) 12 logements collectifs sociaux après démolition d'un bâtiment, sis rue X et X cadastré BW XX	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X Madame X	SCP E. FORGEOIS & ASSOCIÉS (Cour) SCP E. FORGEOIS & ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARCQ EN BAROEUL SA VILOGIA	MAIRE EDIFICES AVOCATS (Cour)
09)	DOSSIER N° 2400125	RAPPORTEURE: Madame Fabienne BONHOMME
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération n° CC 2023 – 142 en date du 3 juillet 2023 du conseil communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault portant approbation de la modification du PLU de la commune de Genech, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux en date du 4 septembre 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X Madame X	Maître BODART Pierre-Etienne Maître BODART Pierre-Etienne
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT	Maître DELGORGUE Juliette
10)	DOSSIER N° 2400710	RAPPORTEURE: Madame Juliette HUCHETTE-DERANSY
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 21 juillet 2023 par lequel le maire de la commune de Mouvaux a délivré un permis de construire (PC059XX) un bâtiment comprenant 3 logements locatifs sociaux après démolition d'une construction annexe, sis rue X, cadastré AL XX	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame X Monsieur X	SCP GROS-HICTER ET ASSOCIES SCP GROS-HICTER ET ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE MOUVAUX 3F NOTRE LOGIS	MAIRE Maître SIMON Thomas (Cour)

